



14ème législature

Question N° : 38292	De M. Alain Marleix (Union pour un Mouvement Populaire - Cantal)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique >nationalité	Tête d'analyse >déchéance	Analyse > terroristes. perspectives.
Question publiée au JO le : 24/09/2013 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 31/12/2013 Date de renouvellement : 08/04/2014 Date de renouvellement : 15/07/2014 Date de renouvellement : 21/10/2014 Date de renouvellement : 27/01/2015 Date de renouvellement : 05/05/2015 Date de renouvellement : 11/08/2015 Date de renouvellement : 24/11/2015 Date de renouvellement : 01/03/2016 Date de renouvellement : 14/06/2016 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Alain Marleix appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le devenir des aspirants djihadistes qui combattent en Afghanistan, en Syrie notamment et qui se retrouvent ou peuvent se retrouver face aux soldats français. Appelés à revenir en France avec l'aura de combattant pour recruter d'autres radicaux et susceptibles d'avoir appris le maniement des explosifs, ces bataillons d'apprentis djihadistes constituent une bombe à retardement. Il lui demande si la première urgence ne serait pas d'appliquer, dans un premier temps, la déchéance de la nationalité française.